Le profit d'abord, la planète ensuite

Partage international nº 322 – Juin 2015

Dans de nombreux pays, les gens sont confrontés à une fausse alternative qui d'ailleurs, pour les plus pauvres n'en est pas vraiment une. S'ils choisissent de travailler et de nourrir leur famille, ils doivent également accepter de voir se détruire l'environnement. Ce qui se déroule en ce moment au Nicaragua en constitue un exemple typique : la construction d'un énorme canal qui va traverser le pays de part en part pour relier la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique, et présenter une alternative au canal de Panama. Ce projet de 50 milliards de dollars implique de creuser un canal de 286 km de long sur 27 m de profondeur, et pouvant atteindre 520 m de large. L'impact sur les forêts tropicales et la végétation sera considérable. En outre, le canal traversera de part en part le lac Nicaragua qui constitue la plus grande réserve d'eau potable de la région. Ce projet de Grand Canal divise la population : certains y voient la promesse d'un travail, tandis que d'autres craignent l'irrémédiable destruction de l'environnement et l'accaparement des profits par les entreprises étrangères. Le Nicaragua est le deuxième pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental.

Après un simulacre de consultation publique avec la volonté apparente de ne pas tenir compte des plaintes des populations indigènes et des avertissements lancés par les scientifiques, les sociétés chargées du creusement se sont déjà installées. Le projet Grand Canal aurait été autorisé sans consultation préalable des communautés autochtones concernées.

En janvier 2015, le gouvernement des territoires Rama et Kriol a fait la déclaration suivante : *« Outre les préoccupations croissantes des scientifiques, des actions en justice ont été lancées par les communautés indigènes de Miskitu, de Tasbapouni, de Kriol, de Monkey Point, des communautés noires indigènes créoles de Bluefields dans la région autonome des Caraïbes du Sud. Les peuples indigènes et afro-nicaraguéen ont lancé en 2013 une action devant la Cour suprême du Nicaragua pour contester la loi 840 qui autorisait le gouvernement à octroyer le contrat de construction du canal à la société HKND basée à Hong Kong et dont le propriétaire est le milliardaire chinois Wang Jin, et ce, sans consultation des populations concernées et sans les études d'impact sur l'environnement qui sont obligatoires pour tout projet de construction au Nicaragua. En décembre 2013, le tribunal a jugé la loi conforme à la Constitution. Les communautés autochtones se sont ensuite adressées à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). En novembre 2014, la CIDH a décidé d'examiner la pétition des communautés concernées qui demandent des mesures de protection. »* L'opposition au géant de la construction a même réuni de vieux ennemis en permettant aux anciens militants Contras de se joindre aux Sandinistes pour stopper le projet. Les peuples autochtones, y compris les agriculteurs et les pêcheurs, sont rejoints par de nombreux scientifiques dans leur préoccupation devant les impacts environnementaux et culturels possibles. Beaucoup de scientifiques remettent en question la pertinence de creuser un canal à travers le lac Nicaragua, car son lit de 15 m de profondeur devra être dragué pour accueillir le canal de 27 m de profondeur, ce qui reviendra à couper en deux l'étendue d'eau de 90 km de largeur.

En décembre 2014, Jorge Huete-Perez, président de l'Académie des sciences du Nicaragua, et Axel Meyer, professeur de zoologie et de biologie évolutive en Allemagne, ont déclaré au sujet des effets potentiels du canal sur le lac : *« Le dragage va nécessiter de déverser des millions de tonnes de boues soit dans d'autres parties du lac ou sur le sol à proximité ; dans les deux cas, la boue va probablement provoquer des dégâts de sédimentation. »*

Le projet comprend également la construction de barrages dans une zone d'activité sismique fréquente, ce qui augmentera le risque de pénuries d'eau et d'inondations locales.

D'après H. Perez et A. Meyer : *« Le lac va probablement souffrir de l'infiltration de sel dans les zones tampon comme dans les écluses du canal de Panama. Ceci transformera un écosystème d'eau douce à écoulement libre en un réservoir d'eau artificiel combiné avec de l'eau salée. La faune aquatique indigène, déjà en déclin, pourra également en souffrir. »* Le résultat sera une probable catastrophe environnementale, ont-ils prévenu, mentionnant en outre la destruction de 400 000 hectares de forêts tropicales et de zones

humides. *Le développement suscité par le canal pourrait mettre en péril les écosystèmes environnants.* » Par exemple, à seulement 240 km au nord de la voie la plus probable du canal se trouve la Réserve de biosphère de Bosawas : 20 000 km2 qui constitue le dernier refuge de nombreuses espèces en voie de disparition.

H. Perez et A. Meyer font également partie d'une équipe de 21 chercheurs des États-Unis et d'Amérique latine qui ont coécrit un article expliquant les conséquences potentiellement négatives du canal.

« *Le plus grand défi au niveau de l'environnement est de construire et d'exploiter le canal sans conséquences catastrophiques pour cet écosystème sensible,* a déclaré Pedro Alvarez, ingénieur en environnement de l'Université de Rice au Texas, *Même avec les meilleures intentions, il sera difficile d'éviter une destruction de l'environnement à grande échelle. Des impacts significatifs sur le lac pourraient résulter de déversements, accidentels ou pas, des quelques 5 100 navires qui transiteront chaque année ; d'espèces envahissantes qui s'introduiront en même temps que les navires transocéaniques et qui pourraient menacer d'extinction des plantes aquatiques et des poissons, comme les cichlidés qui sont présents depuis la formation du lac ; et des dragages fréquents qui auront un impact sur la vie aquatique par la mise en suspension de nutriments et de matières organiques qui exercent une demande en oxygène relativement élevée.* »

Les scientifiques du monde entier ont également exprimé des doutes sur le projet. Ainsi, l'association pour la biologie et la protection tropicales (ATBC) indique que le canal aura une incidence sur quelque 4 000 km^2 de forêts, de côtes et de zones humides, qui comprennent notamment le système des zones humides de San Miguelito (zone protégée en vertu de la convention sur les zones humides d'importance internationale, connue sous le nom de Ramsar et signée par le Nicaragua), la réserve naturelle de Cerro Silva et la Réserve de Río San Juan qui contient sept zones protégées dont la réserve faunique de Los Guatuzos, la réserve biologique Indio Maiz et l'archipel de Solentiname.

Selon la déclaration de l'ATBC : « *Ce réseau de réserves est l'habitat d'au moins 22 espèces qui sont vulnérables et en danger d'extinction, selon la liste rouge des espèces menacées dressée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ; ont y trouve des tapirs, des jaguars, des tortues, des coraux et autres espèces marines, quelques-unes des mangroves les plus rares, des récifs coralliens, des forêts tropicales et des habitats lacustres qui existent toujours en Amérique centrale. Le corridor biologique méso-américain, conçu par les gouvernements de la région, serait divisé en deux ; le canal et son infrastructure créeront un énorme obstacle à la circulation des plantes et des animaux.* » L'organisme international a averti que *« le temps est venu de suspendre toutes les activités liées à la construction du canal et de ses sous-projets jusqu'à ce que les résultats des études indépendantes soient connus et que toutes les questions soulevées aient été traitées de façon adéquate ».*

Nicaragua
Sources : newamericamedia.org ; Scientific American, E-U ; The Guardian, R-U ; smithsonianmag.com
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète